



Réunion CSAL du 12/01/2024

Compte-rendu

Présents :

Direction : M. PESSAROSSO Directeur DDFiP de l'Aude, M BARES Directeur adjoint, Mme Calicharane.

OS : CGT, Fabrice COUCURON titulaire, Isabelle DUTARTRE suppléante, Solidaires 3 présents, FO 5 présents.

Après la lecture de liminaires (Solidaires et CGT que vous trouverez sur notre site), le Directeur a annoncé une info de dernière minute : le Directeur général Fournel part en tant que Directeur de Cabinet de Bruno Lemaire.

I Approbation du PV du CSAL du 3 octobre 2023. SCOOP et une première !

Nous indiquons comme à chaque fois à la Direction que, suite à la réduction des droits syndicaux de moitié, nous ne pouvons plus examiner en détail les PV et procédons à une lecture au mieux en diagonale. Dans ce PV, une simple lecture en diagonale, nous a fait constaté **des faux, des erreurs manifestes et des oublis**, ce qui est normal quand une seule personne prend en note des échanges de 3h30 heures.

Malgré ces constatations faites et lues en séance, Solidaires approuve le PV en question !!, FO s'abstient et la CGT vote contre bien sûr. On appréciera le sens du collectif de Solidaires...c'est incompréhensible et peut-être qu'un dry January est à envisager (lol) !

Voilà qqs éléments faux pour lesquels Solidaires a voté pour (ils concernent notre DDFIP11) :

Page 5 : "à la division responsabilité et affaires juridiques, la mission conciliateur est réalisée par plusieurs agents..." **FAUX** justement un seul et c'est le problème, ensuite le PV continue comme si la CGT demandait de passer à un agent comme dans les autres départements; c'est l'inverse, on en veut deux comme dans les autres départements !

Page 7 : la CGT demanderait "à ce que les services soient fermés au public" !!! **FAUX**

Page 10 : au sujet du soutien à apporter au SDIF..."les représentants de la CGT rappelle également le retard pris par le CDC durant l'été où 6000 e-contacts n'étaient pas traités". **FAUX** c'est le SDIF !

Page 12 : "un représentant de la CGT regrette le manque de retour de la médiation". **FAUX, reFAUX**

etc etc

II Suivi des engagements pris en CSAL.

La mise à jour et la publication sur Ulysse 11 des référents CDL a été effectuée, par secteur avec la spécialité de chacun.

Suite à l'enquête effectuée par les RH concernant les départs à la retraite en 2024, les travaux sont en cours pour fiabiliser la liste au mieux. Au 31 décembre 2023, M. Bares indique que vingt agents, tout cadre confondu, auraient sollicité la retraite progressive. Si vous ne savez pas ce que c'est, ni la calculer vous pouvez nous contacter. C'est un des points gagnés sur le projet retraite par ceux qui ont lutté.

Concernant l'accueil du public au SIE de Limoux, à l'accueil généraliste, pour les questions simples, pour les questions plus complexes, accueil sur rendez-vous (l'antenne étant identifiée comme un service).

III Règlement intérieur (RI) du CSAL.

Le RI général a déjà été examiné en CSAL-FS le 23 novembre 2023 et les OS ont fait un certain nombre de propositions de modification de ce règlement intérieur. Après harmonisations avec de nouvelles propositions faites par FO, les organisations syndicales ont voté unanimement contre le RI général, pour le RI aménagé et une délibération surprise proposée par Solidaires sans en prévenir les autres OS (!?) a été lue au Directeur. Nous avons donc dû faire à 10h30 une interruption de séance de 30 minutes pendant laquelle le directeur a octroyé la pause (qu'il demande à chaque instance). Cette délibération parle à tout va de dialogue social, la CGT a été toujours encore unitaire malgré le contenu et l'impolitesse avérée; nous avons amendé le texte de la phrase suivante sur le sujet omis qui semblait pourtant essentiel : "**Dans les anciens CHSCT, le vote majoritaire des Organisations syndicales s'imposait au Président. Cette disposition essentielle doit être maintenue.**"

Une nouvelle réunion entre la DG et les OS nationales a lieu fin mars, et ce sera de toute façon la DG qui aura le dernier mot sur la validité des RI.

IV POINT D'ETAPE NRP (Nouveau Réseau de Proximité).

Nous avons d'abord signalé (y compris dans notre liminaire) que cela fait un an que **nous attendons et rappelons le besoin du bilan de l'antenne et du SIE de Carcassonne** comme s'y est engagée la DDFIP en comité (preuve avec PV), que nous pensions qu'il serait aussi présenté à cette séance.

Les documents fournis par la Direction sont erronés; les OS précisent qu'il serait judicieux de connaître l'avis des usagers (contribuables et collectivités) et des agents et que la relation entre SGC et CDL "n'est pas claire" et que "les agents sont noyés dans la masse", "ont l'impression de travailler pour du vent sur la comptabilité ou certaines missions". Le directeur indique qu'il s'agit de documents de son prédécesseur, qu'un questionnaire a été envoyé par la Centrale aux collectivités, complété avec des entretiens avec les collectivités et que l'indice de satisfaction en 2023

est de 4,45/5. Chaque CDL a été informé tant sur les résultats des communes qu'ils gèrent et sur les points à améliorer. Pas de baisse des taux de recouvrement et de dégradations des délais de paiement qui restent à 4 jours ou 2 jours.

Concernant les économies financières indiquées dans les documents, nous faisons remarquer que le bilan ne prend pas en compte beaucoup d'éléments comme : les dotations de 30000 euros données par l'Etat pour chaque maison France Service (soit 25 x 30 000 euros), les déplacements des CDL, déplacements des CDS vers les antennes, déplacements des agents vers les nouvelles structures et les travaux pour la mise en place des SGC, les nouvelles signalétiques, les kits de communication, déplacements pour les réunions dédiées aux nouvelles mises en place etc On peut donc dire que les chiffres sont tronqués.

Sur les déplacements des agents vers les nouvelles structures, nous avons pu chiffrer grâce à certaines indications dans les documents. Pourtant la direction n'a pas fait ces calculs. En prenant la différence ancienne et nouvelle résidence, la distance moyenne de 22,6 kms x 220 jours x 58 agents donnent un supplément (uniquement sur ce point) de 288 376 kms (auquel il faudrait enlever les jours de télétravail). Nous avons fait part en direct de ce calcul au référent ECOFIP présent en séance (M. Bares).

Le Directeur indique qu'il ne s'agissait pas d'une réforme pour gagner de l'argent mais de la "présence"... **Sauf que :**

- à chaque comité emploi de fermeture d'une trésorerie dans le cadre de ce NRP, la direction a toujours présenté les gains financiers sur une fiche dédiée pour montrer tous les "avantages" du NRP...

- cette présence n'est pas de pleine compétence. Nous demandons les statistiques sur le nombre de personnes reçues dans les maisons France Services et les "présences gagnées"

Bref la présentation est tronquée, elle ne présente que le positif, ne présente pas le négatif, ce n'est donc pas un bilan sur lequel on pourrait s'appuyer ou qui permet de tirer des leçons. C'est plutôt bidon. Quant aux antennes le DDFIP 11 indique qu'elles sont prévues jusque 2026 comme nous savons mais que le but est bien la pérennité. Il cite Emile Zola... et indique qu'il faut un point de vigilance sur l'organisation des antennes dès qu'il y a un service avec plusieurs sites. Quant aux cartes erronées il rajoute : "Vous demanderez à M. Demonet, il vous répondra".

VI Questions diverses.

- Point **travaux Narbonne**, la Direction n'a pas de réponse nouvelle malgré que le 31/12 soit passé.

- S'agissant des loupés concernant la **prime GMBI**, le service RH est intervenu et la régularisation devra être effectuée aux agents sur la paye de janvier 2024.

- **Concernant le parking, le Directeur a écrit à la mairie mais** la mairie à ce jour n'a pas apporté de précisions, car causes suspensives non levées lors de l'achat du terrain edf. Suite à la

déclaration lue lors de la première convocation, on demande qu'une solution soit trouvée rapidement pour les agents. Le Directeur veut mettre en place un groupe de travail pour élaborer une stratégie large. **En effet sans stratégie globale nous ne trouverons pas de solutions pour tous les agents mais nous pointons que, en attendant chaque jour qui passe est une galère et que le directeur peut déjà mettre fin aux places réservées des A+ par exemple. C'est un point d'urgence !**

- Ponts naturels, le Directeur refuse de mettre à l'ordre du jour d'un prochain CSAL ce sujet, pour lui, c'est réglé, il n'y aura pas de pont naturel en 2024, comme l'a demandé le DG. **Voir sur notre site un prochain article SCOOP à ce sujet !**

- Problème de **chauffage** à la cité administrative (malgré les travaux tous récents !), la direction précise que les techniciens doivent revenir le 18 janvier 2024. Ils vont récupérer des données suite à l'installation de capteurs.

- Concernant les **listes d'aptitude**, la Direction indique que pour le passage de C en B, ils proposent toujours une personne en plus, concernant le passage de B en A, c'est une harmonisation à la Délégation régionale.

- Concernant la **Convention des Cadres A**, la Direction va faire un sondage auprès des participants et envisage également la même chose pour les Cadres C et B, mais du fait du nombre d'agents, c'est compliqué à mettre en place.

- Concernant la situation du **SDIF**, début d'amélioration, avec participation du CDC en appui comme la Cgt l'avait demandé cet été ...

- Concernant le **SPFE** et le délai de 100 jours, la Direction indique que le Département est à 50 jours environ (niveau national 52 jours).

- **Mission huissier**, rendez-vous fin février avec la DISI pour voir si le deuxième huissier sera plus disponible, on nous demande désormais plus de qualitatif que de quantitatif", pas de pression à mettre d'après lui.

- s'agissant des **contractuels** qui ont postulé sur les emplois sans concours et qui n'ont pas été convoqués, le directeur ne veut rien dire mais ajoute qu'il a répondu à des questions de l'IGF sur ce sujet.

- suite à la **mobilisation des agents du SIP Limoux**, la ddfip11 a répondu avec l'arrivée d'un edr (mais qui vient du narbonnais...); il faut une perspective plus stable pour le service, les agents de Limoux, font remarquer que la note Fournel invoquée par le ddfip11 exclu justement le sujet comptabilité de la polyvalence (annexe 3).

La séance est levée à 13h, les réponses aux questions des agents sont de plus en plus lapidaires, il est temps de faire la pause ...

Notre courriel : cgt.ddfip11@dgfip.finances.gouv.fr